

Trai bounè vilhie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **53 (1915)**

Heft 15

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211233>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le calme auguste plane sur l'Alpe.

Seule dans la nuit, près du feu qu'elle entretient, la sentinelle veille sur le bivouac endormi.

F. M.

Conseils de Jacques Bonhomme aux jeunes ouvriers suisses. — Voici une bonne petite brochure destinée en particulier aux jeunes gens qui vont sortir d'apprentissage et recommandée par la Commission centrale des apprentissages de l'Union suisse des arts et métiers. Elle contient des conseils fort utiles présentés sans sermon et renferme, en outre, des renseignements précieux. Voici une idée du contenu : Conseils de Jacques Bonhomme à son apprenti sortant d'apprentissage, A un jeune homme, Proverbes et maximes, Travail, Devoir, Patrie, Famille, Amitié, La vie, Règles d'hygiène, Amis paternels à l'étranger, Etablissements d'éducation professionnelle pour jeunes artisans, Bureaux de placement, Offices du travail.

Cette brochure de 48 pages avec couverture illustrée, est spécialement recommandée aux pères de famille et aux patrons s'intéressant à l'éducation d'un apprenti. Les autorités, directeurs d'orphelinat, commissions d'examen, sociétés et corporations ne manqueront pas de remettre ces conseils dans les mains des jeunes gens.

Prix : brochée, 90 cent.; reliée toile, titre or, fr. 1.80, chez les imprimeurs-éditeurs Büchler & C^{ie}, Berne.

Au magasin. — Entre vendeur et acheteur :

- Que désire monsieur ?
- Une douzaine de mouchoirs.
- Et avec ça ?
- Avec ça ?... Avec ça, je me moucherai, par bleu !

AVRIL VIENT DE NAITRE!...

AVRIL est le mois des surprises. Jolie saison équivoque, où les premières fleurs commencent à pousser, où le soleil a des sourires délicats, où la nature est comme une convalescente qui fait sa première sortie ; avril est aussi le mois des gelées, des ondées capricieuses, des coups de vent meurtriers.

Il n'est si joli mois d'avril

Qui n'ait son chapeau de grésil,

dit le proverbe populaire.

A en croire Mathieu Laënsberg, les personnes qui naissent en avril, sous le signe du Bélier, c'est-à-dire du 1^{er} au 21, « doivent arriver au sommet du gouvernement » ; celles qui naissent sous la constellation du Taureau, c'est-à-dire du 21 au 30, seront d'un tempérament généreux, d'un caractère altier, d'une imagination ardente et d'une intelligence exceptionnelle. Elles réussiront, mais elles ne devront leur succès qu'à un travail opiniâtre.

Avril, c'est aussi le mois du « poisson d'avril », cette tradition légendaire et tenace.

D'où cette coutume ? On l'a dit maintes fois. Autant de chroniqueurs, autant d'avis.

« Avril, dit M. J. Rivière, porte un nom joyeux. Il signifie : *ouvrir*. Il inaugure, en effet, la belle saison et sonne la fanfare du soleil. Dans l'année grégorienne, il occupe le quatrième rang ; le calendrier républicain l'avait placé à cheval sur germinal et floréal ; dans le cadran du zodiaque, il était, en grande partie, compris dans le premier mois astronomique, lequel partait du 22 mars pour finir au 22 avril. Jusqu'à une date assez avancée du moyen âge enfin, le 1^{er} avril était le premier jour de l'année et voyait s'échanger les étrennes. Lorsque ce privilège lui fut retiré, les dites étrennes s'offrirent au 1^{er} janvier, et les cadeaux baroques ou plaisants devinrent le partage d'avril. »

L'explication est assez satisfaisante.

En voici une autre, plus simple :

« Poisson d'avril » vient tout simplement du fait que le 1^{er} avril tomba au milieu du carême. Le poisson, surtout à l'époque où des prescriptions rigoureuses étaient prises contre tous les contrevenants, formait en carême la base de l'alimentation publique. Même aujourd'hui, la

moitié des morues pêchées à Terre-Neuve et en Islande est consommée pendant ces quarante jours. La quantité de morues pêchées, tant par les marins français que par les marins étrangers, est cependant extraordinaire. C'est, sans doute, ce qui faisait dire à un mauvais plaisant que la mer n'était si salée qu'à cause de la quantité des morues qu'elle contenait.

En fait de « poisson d'avril », en 1846, un journal anglais avait annoncé le 31 mars, que, le lendemain, il y aurait dans un des parcs de Londres qu'il désignait, une très nombreuse et remarquable exposition d'ânes.

Les curieux, sans défiance, se portèrent en masse à l'endroit indiqué. Ils se heurtèrent à des grilles qui restèrent inflexiblement closes. Ils durent se convaincre que l'exposition était... à l'extérieur.

Il est remarquable cependant qu'une des explications données à la coutume du poisson d'avril concorde exactement avec celle qu'on donne d'une autre coutume en usage également durant ce mois : celle des œufs de Pâques.

Ici encore, les savants ergotent et, à grand renfort de textes, cherchent à démontrer que l'œuf est un symbole et qu'il y faut voir l'image en raccourci de la création du monde.

Une explication moins compliquée est fournie par les légendaires. Aux temps primitifs de l'Eglise, disent-ils, il était interdit de manger des œufs en carême. Les poules persistant à pondre, force était bien de les laisser faire. Mais, au lieu de servir les œufs à table, on les serrait précieusement dans une réserve et, le vendredi ou le samedi saint, on allait à l'église les faire bénir : ils figuraient le dimanche suivant, au menu familial, entre le pot-au-feu et la tarte montée.

Quoi qu'il en soit de cette explication, il est certain qu'au moyen âge déjà on échangeait de voisins à voisins des œufs de Pâques teints en rouge ou en bleu et que ces petits cadeaux passaient aussi bien que les nôtres pour entretenir l'amitié. Dans certaines familles on allait jusqu'à les dorer. D'autres les faisaient peindre par de vrais artistes. L'usage s'en maintint bien après le moyen âge. Il existe encore.

— Le dernier numéro de la *Patrie suisse* est un numéro vaudois, quant aux portraits tout au moins, ceux du nouveau recteur de l'Université de Lausanne, du président Dumur et du sculpteur Sandoz. A noter, en outre, des clichés militaires pris à Zurich, Yverdon, Aigle et Genève. On y trouve le monument de la paix d'Ouchy, une série de monuments de neige, etc.

Signe distinctif. — A la morgue. Arrive quelqu'un, à la recherche d'une connaissance qui a disparu :

— Avait-il un signe distinctif ? lui demande le gardien.

— Oui, il était sourd !

TRAÏ BOUNÈ VILHIE

Onna se bouna mouda.

AI-vo cognu Tzapousi, on chenidre dé boque, coumeint dio lè z'Allemands ; on tailleu, coumeint on dit per châtôrè ?

Po on malin, l'étai on tot malin. Quand on l'ai baillivè dai z'haillons nâovo à fêrè, on avai bio lo preindre ein dzornâ, on étai sù dè ne pas trâo avai dai bocons dè resto po retacouna, kâ quand cé bougro quie copâve su lo patron, ye profitâvè d'on momeint iô la fenna dè la maison allâvè à la cousena rattusi lo fu, aôbin remettevè dè l'édhie dein la mermitta dai truffès boulaîtès, po vito einfata dezo son mouletoen dè quiet fêrè on pâ dè diêtions et mêmameint on gilet. Dè bio

savâi que quand on l'ai portâvè à travailli tsi li ye copâve à s'n'êse.

L'avai bin tant accoutema dè robâ, qu'on dzo que l'avai atseta d'on porta-balla dâo tridzo po se fêrè dai z'habits dè tsautein, crac ! l'ein copè vito on bet que fourrè avoué couâte dèzo sè nippès.

— Mâ ! Tzapousi, que l'ai dit sa fenna, que brotsivè vâi la fenete, que fas-tou ?

— Vâi-tou, Janette, que l'ai repond, l'est onna se bouna mouda que de pouârè dè la païdre, ne mè perdeno pas me-mimo.

Lè « Grandsons ».

La messagère dè ... demandâvè dai cigale dein n'a boutequa dè Cossené.

— Dai grandsons, que m'a de monsu.

— Dai fô au dai lerdzi ? demandè lo boutequi.

— Ma fâi, ne sè pas, né pas mî que lè fommo. Ma bailli pîre dai lerdzi, baque ! ie su dza prau tserdzi stu iadzo.

Allein dina.

Boyon, lo maçon, allâvè ein dzorna po fêrè dai mourets dè vegne et dè courti et mêmameint po reinbotsi lè maisons.

L'avai avoué li son bouèbo que l'ai apportave l'idhie, les melions et tot cein qui li falliâi.

— On matin que l'étai ein dzornâ po refèrè dè z'éboitons, ye demandè à son bouèbo :

— Samuiet ! quinna haôra est-te ?

— Sein manquè cinquantè houit menutès dè midzo.

— Diéro, dis-tou ; cinquantè-houit menutès ?

— Oï.

— Eh bin ! on s'ein fô dè elliau menutès. Allein dinâ !

Pourquoi ?

Pourquoi, dans une assemblée délibérante quelconque, l'orateur qui a précédé celui qui a la parole est-il toujours l'honorable préopinant ou contradicteur ?

Pourquoi, de même, dans un article de journal, n'y a-t-il que d'honorables fonctionnaires, négociants, industriels, d'éminents magistrats, professeurs ou défenseurs, de sympathiques et dévoués présidents ou secrétaires, de vaillantes fanfares ou chorales ?

Pourquoi cette vaine adjectivomanie ?

L'amour pratique. — Un monsieur à une jeune femme, assise sous une porte cochère :

— Alors, c'est vous la concierge !

— Oui, monsieur.

— Eh bien ! c'est dommage que je n'habite pas la maison, vous êtes très gentille et je vous ferais volontiers la cour !

La concierge, naïvement :

— Ma foi ! ça me rendrait joliment service, car ça me fatigue assez de la balayer chaque matin !...

Grand-Théâtre. — Demain, dimanche, à 8 heures du soir, deuxième de *Véronique*, opérette en 3 actes, d'André Messager, qui eut, mardi, un très vif succès.

Lundi, à 8 heures du soir, *Faust*, opéra de Gounod, avec M. Delmas, première basse du Grand-Opéra de Paris, dans le rôle de Méphistophélès, et Mlle Luart, de l'Opéra-Comique, dans le rôle de Marguerite.

Kursaal. — Demain, dimanche, en matinée et en soirée : *La Fille du Régiment*, opérette en 2 actes, de Donizetti, et *Les Noces de Jeannette*, opérette en 1 acte, de Victor Massé.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C^{ie}.

Julien MONNET, éditeur responsable.